



UDFO 77

Commission Exécutive de l'UD-FO de Seine et Marne

Noisiel, 18 septembre 2018

résolution

La Commission exécutive de l'UD-FO de Seine et Marne se réunit alors que le gouvernement vient de rendre public son « *Programme de travail pour poursuivre la rénovation de notre modèle social* ».

Après avoir porté un coup majeur au Code du travail avec ses ordonnances, le gouvernement annonce maintenant qu'il va s'attaquer en 2019 à l'ensemble des régimes de retraite, à l'assurance-chômage, aux arrêts de travail, à la Sécurité Sociale et aux hôpitaux... Dans le même temps, il annonce qu'il va supprimer 120 000 emplois dans la fonction publique et remettre en cause le statut général et les statuts particuliers de tous les fonctionnaires.

La CE de l'UD-FO de Seine et Marne fait sienne l'analyse de la cgt-FO pour qui « *les contre-réformes sociales se multiplient ces derniers mois avec pour objectif la destruction, brique par brique, des fondations de notre modèle social républicain* ». Il s'agit pour le gouvernement au nom de l'individualisation d'en finir avec tous les droits et garanties collectifs des salariés.

Sécurité Sociale

Les retraites

Le gouvernement annonce qu'il veut remettre en cause tous les régimes de retraite, aussi bien le régime général des salariés du privé, que le code des pensions civiles et militaires de l'Etat, que la CNRACL pour les fonctions publiques hospitalière et territoriale, que pour l'ensemble des régimes spéciaux conquis de haute lutte par le combat des salariés.

En voulant un régime unique « par points », il veut placer les salariés devant un choix révoltant : partir à l'âge légal avec une retraite de misère ou partir beaucoup plus tard avec une retraite un peu meilleure. Un euro cotisé donnera à tous les cotisants les mêmes droits dit le gouvernement. En conséquence, il annonce que les pensions de réversion seront supprimées pour les futurs retraités préparant une situation désastreuse pour des centaines de milliers de salariées. Les bonifications pour enfants, la validation de trimestres pour les chômeurs, les congés maladie et maternité, les droits aux départs anticipés sans décote, le calcul sur les 25 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public... sont aussi menacés. Il s'agit de préparer l'arrivée des vautours des fonds de pension à l'américaine.

L'assurance-maladie

Le but du gouvernement est de casser la Sécurité Sociale telle qu'elle existe depuis 1945. Basée sur la solidarité ouvrière, elle a permis l'accès aux soins de l'ensemble des salariés et a largement contribué à

l'augmentation de leur espérance de vie. Gouvernements et patronat ont toujours voulu faire main basse sur les milliards issus des cotisations ouvrières pour les intégrer au budget de l'Etat et baisser le coût du travail, c'est-à-dire augmenter les profits. La CSG a porté un premier coup en transférant vers l'impôt une partie du budget de la Sécurité Sociale. Le gouvernement actuel a supprimé les cotisations salariales de l'assurance maladie, il a permis que la CSG finance les collectivités territoriales à la place d'une partie des dépenses de santé. Maintenant il annonce que l'URSSAF (la banque de la Sécurité Sociale) lèvera l'impôt sur le revenu des salariés des TPE et PME et de même les fonds du compte personnel de formation (CPF). La Sécurité Sociale devient de plus en plus un rouage de l'Etat. Le gouvernement utilisera ses fonds à sa guise et non plus pour les dépenses de santé. Cela annonce pour tous les assurés sociaux de nouvelles baisses des remboursements, la poursuite des fermetures de lits et de postes dans les hôpitaux et une remise en cause des retraites par répartition. Déjà la remise en cause de l'indemnisation des arrêts de travail est annoncée. Tout cela prépare une couverture sociale a minima pour laisser la place aux assurances privées... pour ceux qui pourront se les payer !

Hôpitaux

Pour la ministre, Mme Buzyn, 30% des dépenses de santé seraient injustifiées. Le regroupement des hôpitaux dans les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT Sud et Nord) et la fusion des hôpitaux (Nemours, Montereau, Fontainebleau et Meaux, Jossigny, Coulommiers, Jouarre ; Melun et Brie-Comte-Robert) amplifient les fermetures de services, de lits et de postes et organisent la privatisation de services entiers comme la cuisine et le ménage... A Melun, alors que l'hôpital public était candidat au rachat des cliniques Saint Jean/L'Ermitage en liquidation judiciaire, c'est le groupe privé DocteGestio qui a été choisi confirmant le quasi-monopole du privé pour la chirurgie dans la région. Le raccourcissement des séjours à l'hôpital et le développement de l'ambulatoire visent à faire des économies au mépris de l'intérêt des patients.

Retraités

Les retraités sont durement touchés par les mesures du gouvernement. Déjà frappés de plein fouet par la hausse de la CSG, par la suppression de la ½ part des veuves et veufs et des parents ayant élevé seuls un enfant, par l'imposition de la majoration de 10% des parents ayant élevé 3 enfants et plus, ils viennent d'apprendre que le gouvernement a décidé de n'augmenter leurs retraites et pensions que de 0,3% alors que la hausse du coût de la vie va dépasser 2%.

Fonction publique

Le gouvernement est engagé dans une politique d'asphyxie des services publics républicains qui prépare leur privatisation. 120 000 postes de fonctionnaires doivent être supprimés pendant le quinquennat. Le personnel fait cruellement défaut dans les hôpitaux, dans les Finances publiques, à l'Education nationale, à La Poste, à l'Equipement... Avec les baisses des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, la multiplication des communautés de communes, l'intercommunalité, la fusion de communes, c'est un véritable plan social qui est en préparation dans les communes, les départements et les régions.

Dans le même temps, le gouvernement veut démanteler le statut général de la fonction publique qui garantit l'indépendance du fonctionnaire par rapport aux pouvoirs politiques. Le recrutement local de contractuels sans concours en lieu et place de fonctionnaires diplômés recrutés sous concours va entraîner une déqualification généralisée des personnels taillables et corvéables à merci.

Salaires

C'est une baisse généralisée du pouvoir d'achat des salariés, chômeurs, retraités qui est conjointement organisée par l'Etat-patron et le patronat. Toutes les réformes ont un point commun : la baisse du coût du travail qui n'a qu'un seul but, augmenter encore les profits des actionnaires. Au deuxième trimestre 2018, les entreprises françaises ont distribué 50,9 milliards de dollars à leurs actionnaires (+23,5%), 10% des dividendes versés dans le monde ! Le patronat s'en félicite !

Impôts : retenue à la source

Avec la retenue à la source, le gouvernement confie la levée de l'impôt sur le revenu au patronat. Chaque employeur sera donc à même de connaître des éléments jusque-là confidentiels de la vie privée de ses salariés. Il n'y a aucune garantie pour le salarié, au cas où l'employeur serait défaillant, que ses impôts soient bien versés à l'Etat.

Avec la retenue à la source, les salariés ayant été victimes d'un licenciement dans l'année ou ayant pris leur retraite se trouveraient lourdement pénalisés.

Il s'agit d'une réelle privatisation de la levée de l'impôt, un véritable retour à la situation antérieure à la Révolution française qui prépare des milliers de suppressions de postes aux finances publiques.

Assurance-chômage

Le gouvernement annonce une réforme des « règles de l'assurance-chômage » pour « réduire substantiellement l'endettement du régime » et veiller « à l'articulation entre assurance et solidarité ». Le nouveau président du MEDEF lui emboîte le pas et propose que l'indemnisation des chômeurs relève de la solidarité nationale donc de l'impôt avec un complément assurantiel. Cela prépare l'étatisation complète de l'assurance-chômage, la réduction des indemnités versées aux demandeurs d'emploi et de la durée de leur versement. Pour le gouvernement ce sont les chômeurs qui sont responsables du chômage et pas les employeurs qui licencient !

Au programme du gouvernement, destructeur des acquis des salariés, la CE de l'UD-FO de Seine et Marne oppose son cahier de revendications

Défense de la Sécurité Sociale de 1945. Ne touchez pas au salaire différé ! Ne touchez pas à la solidarité ouvrière ! Non à l'étatisation !

Non au régime universel de retraite ! Non à la retraite par point ! Défense des retraites par répartition, du code des pensions civiles et militaires de l'Etat, de la CNRACL et de tous régimes particuliers !

Non au démantèlement des hôpitaux publics, non à la privatisation ! La CE exige que tous les hôpitaux du département redeviennent des hôpitaux de plein exercice à 100% publics avec tous les services, les lits et le personnel nécessaires. Elle exige que tous les EHPAD publics aient les moyens matériels et humains de fonctionner au bénéfice des personnes âgées et des personnels. Elle se prononce pour l'abrogation des lois Bachelot et Touraine.

La CE exige le maintien du statut général de la Fonction publique, des garanties statutaires des Fonctions publiques d'Etat, hospitalière et territoriale et des statuts particuliers. Elle s'élève contre la volonté du gouvernement de recruter des contractuels non formés et sous-payés en lieu et place des fonctionnaires titulaires. Elle exige l'abrogation du PPCR. Elle s'oppose à toute rémunération au mérite.

Maintien de l'assurance-chômage basée sur les cotisations salariales et patronales avec une gestion paritaire.

Non à la suppression des départements issus de la Révolution française, véritable retour à la France de la monarchie absolue.

Non au prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. La levée de l'impôt doit rester une mission de l'Etat républicain assurée par des fonctionnaires de l'Etat protégés des pressions par leur statut.

La CE s'oppose aux ruptures conventionnelles collectives et revendique que tout départ de salariés de l'entreprise soit compensé par l'embauche de salariés en CDI.

La CE exige l'augmentation générale des salaires, retraites, pensions, indemnités et minima sociaux. Elle s'élève contre le racket des salariés retraités.

Lors de son 36^{ème} congrès, réuni le 7 juin 2018 à Bois le Roi, l'Union Départementale FO de Seine et Marne déclarait :

« L'heure est à l'unité pour la préparation de l'action pour l'abrogation des « réformes » Macron ; l'heure est à la défense de la Sécurité Sociale, des retraites par répartition, des régimes spéciaux et du code des pensions civiles et militaires de l'Etat... »

La CE de l'UD-FO 77, informée de l'initiative de la Confédération avec la CGT, Solidaires, l'UNEF et l'UNL de « faire du 9 octobre une première journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle, étudiante et lycéenne » fait sienne la déclaration de la commission exécutive confédérale :

« Force Ouvrière invite les actifs, les demandeurs d'emploi et les retraités à faire du 9 octobre une date de l'ensemble des combats en cours, dans le privé et le public, pour ainsi construire une mobilisation interprofessionnelle d'envergure permettant de contrer collectivement les attaques et destructions »

La CE de l'UD-FO 77 appelle tous ses syndicats et sections syndicales à informer tous leurs adhérents, à les réunir, à établir le cahier de revendications et à prendre toutes les dispositions pour assurer le succès de la journée du 9 octobre 2018. Les membres du bureau de l'UD sont disponibles pour participer aux assemblées générales des syndicats qui le souhaitent.

La manifestation parisienne devrait partir à 14H de Montparnasse. En fonction des réponses des syndicats, l'Union départementale FO 77 pourra mettre en place les circuits de car traditionnels.

A Noisiel, le 18 septembre 2018
Adoptée à l'unanimité